IMT Nuremberg Archives

H – 4598

International Court of Justice

Indications de service.

date.

111 OFF DD NUREMBERGPROCES 152 35 15 1440 vembre 1850.)
= PRIERE ADRESSER EXTREME URGENCE AU 20 PLACE
VENDOME PARIS ORIGINAL OU COPIE CERTIFIEE CONFORME
ENQUETE INSPECTEUR BRETON SUR MASSACRE DE 36 JUIFS
A SAVIGNYENSEPTAINE CHER =

50907

F 912

H4598 – 0002

N° 701.
J. 20477-44.

H4598-0002A

DE POLICE MOBILE ORLEANS LT

REPUBLIQUE-FRANCAISE.

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA
POLICE NATIONALE

~~ÉTAT FRANCAIS~~ F 912

ORLEANS, le 16 Janvier 1946.

Le Commissaire Principal Chef de la 5ème Brigade de Police Judiciaire,

à ORLEANS.

à

Monsieur le Délégué du Tribunal Militaire international,

20 Place Vendôme à PARIS.

Pour satisfaire à votre demande exprimée par télégramme officiel en date du 15 janvier à 14 H 40;

J'ai l'honneur de vous adresser une copie certifiée conforme de l'enquête diligentée par l'Inspecteur principal BRETON, du service sur le massacre de 36 juifs à SAVIGNY-EN-SEPTAINE(Cher).

Le Commissaire Principal.

B50908

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NURNBERG, GERMANY
Rf Exhibit 431
Filed 1/31/46.

C. — P.N. 1814 K, n° 8

H4598 – 0003

H4598 – 0004

Y/L

REPUBLIQUE FRANCAISE

ÉTAT FRANÇAIS

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA
POLICE NATIONALE

ORLEANS, le 21 Novembre 1944

COPIE

L'Inspecteur Principal BRETON Léonard

à

Monsieur LE COMMISSAIRE
Chef de la 5ème Brigade Régionale
de Police Mobile à

ORLEANS

OBJET : Meurtre sur les personnes de 35 juifs ou juives et un inconnu, à la ferme du GUERRY, commune de SAVIGNY EN SEPTAINE (Cher).

REFERENCE : Commission rogatoire en date du 16 Octobre 1944 de Monsieur Pierre TROSSIN, Juge d'Instruction à la Cour de Justice de BOURGES.

J'ai l'honneur de vous rendre compte du résultat de l'enquête à laquelle j'ai procédé, conformément à vos instructions et en exécution de la commission rogatoire sus-indiquée.

Le vendredi 21 Juillet 1944, vers 23 heures, deux camions et deux ou trois voitures automobiles venant de BOURGES et dans lesquels se trouvaient une douzaine d'allemands en uniforme, un ou deux civils et quelques miliciens français arrivaient à la Sous-Préfecture de SAINT-AMAND-MONTROND.

Ces hommes furent reçus par le chef de la milice de cette localité, le nommé LECUSSAN faisant fonction de sous-préfet. Ils furent répartis avec un certain nombre de miliciens de SAINT AMAND MONTROND, en quatre groupes, lesquels, dans le milieu de la nuit procédèrent à l'arrestation des juifs habitant cette ville, la plupart alsaciens-lorrains ou venant de cette région. Près de 70

C – P.N. 1814 K. n°3

B 50909

.../

H4598 - 0005

personnes, juives, hommes, femmes et enfants furent ainsi amenés dans la salle de cinéma "LE REX".

Dans la deuxième partie de la nuit, leurs habitations furent pillées.

Au matin, 22 juillet, les hommes durent prendre place dans l'un des camions arrivés la veille, les femmes et les enfants dans l'autre, pour être amenés à la maison d'arrêt de BOURGES.

Le premier camion contenait :

MM. LEVY Salomon, né le 6/7/1874 à INGWILLER (Bas-Rhin)
KLEIN Adolphe, né le 26/4/1891 à INGWILLER (Bas-Rhin)
METZGH Michel, né le 21/2/1872 à BERNISILER (Bas-Rhin)
VEILL Gédéon, né le 14/6/1893 à INGWILLER (Bas-Rhin)
WOLF Félix, né le 21/8/1877 à HOELMOHENS (Bas-Rhin)
HALKIN Salomon, (père) né le 1/2/1892 à ....
HALKIN Charles (fils) né le 10/11/1921 à ....
KAHN Lucien, né le 4/12/1887 à DEHVILLER (Bas-Rhin)
WALWYCE Marcel, né le 30/7/1926 à AIX LES BAINS
GRUMBACH Raymond, né le 20/12/1921 à PORRENT (Suisse)
LEVY Gaston, né le 1/11/1892 à NANCY (M. & M.)
DAVIDOVICI Mayer, né le 3/8/1873 à BUCAREST (Roumanie)
DAVIDOVICI Sylvain (fils), né le 12/11/1928 à PARIS (5°)
JANKOWITCH Pierre, né en octobre 1891 à NANCY (M. & M.)
STRAUSS Simon, né le 8/4/1897 à .....
DREYFUSS Isaac, né le 11/8/1859 à SPULZ (B.R.)
ROSENFELD né en 1904 à ....
KRAMEISEN Charles, né le 25 août 1901 à SCENIAWA (Pologne)
SALOMON Jean, né le 8/3/1901 à STRASBOURG
WEILL Fernand, né le 1/5/1899 à REIMS Marne)
WEILL Edmond, (père) né le 4/12/1866 à STRASBOURG.
BRUNSCHWIG Armand, né le 19/10/1871 à NEUF BRISACH (Bas-Rhin)
NATHAN Léon, né le 5/6/1875 à PARIS.
BERNHEIM Marc... 40 ans...
SMOLIACK Charles, 54 ans....

SOIT 26 HOMMES.

Dans le second camion se trouvaient :

Mme MAY et ses deux filles (celles-ci âgées de 16 et 20 ans)
Mme KAHN et sa fille (cette dernière 20 à 25 ans)
Mme HALKIN, sa fille et 2 petits garçons
Mme GRUMBACH et sa fille (celle-ci 23 ans)
Mme HAHN, ses deux filles et un petit fils
Mme BLOCH et sa fille (celle-ci 15 ans)
Mme DAVIDOVICI et sa fille (celle-ci 19 ans)
Mme LEVY sa fille et 2 petits enfants
Mme KRAMEISEN
Mme TURKENKOFF
Mme SMOLIACK
Mme LANG Jeanne

B 50910

.../

H4598 - 0006

Mme BILLOU
Melle STRAUSS
Melle THOMPSON (américaine)
Mme SALEM et sa fille (celle-ci 19 ans)arabes
Mme MECHEL et sa fille (celle-ci 6 ans)
Mme SALOMON et sa fille (celle-ci 11 ans)
Mme BRUNSCHWIG (catholique mais le mari juif)
Mme KLEIN
Mme WOLF
Melle HELENE (polonaise)

SOIT 41 FEMMES OU ENFANTS.

TOTAL : 26 + 41 = 67 personnes, qui arrivèrent à la maison d'arrêt de BOURGES, vers 10 heures.

Le surlendemain 24 juillet, vers 15 heures 30, les 26 hommes étaient extraits de cette prison avec la camionnette de la milice de BOURGES et partaient pour une destination inconnue.

Le mardi 8 août, les femmes sans enfant furent demandées. Huit femmes se trouvant dans le cas ou paraissant s'y trouver, furent à leur tour réunies : c'étaient :

Mme LEVY Nina, né le 10/6/1894 à INGWILLER (Bas-Rhin)
Mme HANKOLWITCH Fanny 50 ans
Mme LANG Jeanne, née le 21/1/1876 à ....
Mme WOLF Alphonsine née WEIL le 11/8/1921 à STRASBOURG
Mme BILLON Germaine, née le 30/11/1894 à PARIS
Mme KRAMEISEN Marthe, née KUPFERMANN, le 27/1/1893 à SIEMAWA (Pol
Mme STRAUSS Colette, née le 19/10/1926 à PARIS gne)
Mme SMOLIACK Blanche....

Elles aussi comme les hommes 15 jours auparavant prirent place dans une camionnette pour une destination inconnue.

Les femmes et les enfants restant à la prison étaient libérés huit jours après, le 17 août, et rentraient chez eux à SAINT AMAND MONTROND.

+
+ +
+

Le 12 septembre suivant, à la libération de SAINT AMAND MONTROND, l'un des hommes précités, M. KRAMEISEN Charles rentrait à son domicile en cette ville, 12 place du Marché.

Il fit part dans son entourage que le 24 juillet après avoir été extrait de la maison d'arrêt de BOURGES avec ses 25 compagnons et avoir roulé, en camionnette sur la route de BOURGES à NEVERS, ces derniers avaient certainement été massacrés, dans les bois, par les gardiens qui les conduisaient et que lui seul

H4598 - 0007

avait pu échapper au massacre en fuyant. On ne le crut pas.

Mais peu après, dès que la circulation des trains le permit, il vint à BOURGES, M. LUCOTTE, 2 bis, avenue des PRES LE ROI à BOURGES, Président du Comité Berrichon du Souvenir et de la Reconnaissance" qui entreprit des recherches, aidé de Messieurs AUBERT et SIGOGNEAU. Ces recherches étaient difficiles car M. KRAMEISEN ne pouvait arriver l'endroit exact où, avec ses camarades il était descendu de la camionnette. Ce point fut enfin situé, c'était auprès de la ferme abandonnée, dite "GUERRY", commune de SAVIGNY EN SEPTAINE. Trois puits profonds de plus de 30 mètres existaient aux abords de cette ferme.

Des vêtements furent découverts dans l'un de ces puits. Nul doute, les compagnons de KRAMEISEN avaient été jetés dans ces puits.

D'accord avec le Parquet de BOURGES, M. BRUNEAU, puisetier à SAINT GERMAIN DU PUY (Cher) fut commis pour vérifier le fond des puits.

Les uns après les autres, les corps des 25 hommes et 8 femmes israëlites étaient remontés à la surface.

De même que ceux des frères JUDA André, né le 26 avril 1885 à BLIESBRUCK (Moselle) et JUDA (Georges) né le 15 Mai 1893 même localité, domiciliés également à SAINT AMAND MONTROND et arrêtés le 29 juin 1944 au château des BARRES, commune de BESSAIS LE FROMENTAL (Cher) par l'équipe de miliciens de SAINT AMAND MONTROND, LECUSSAN et VIGIER comme chefs.

Les femmes de ces frères JUDA, également arrêtées le 29 juin étaient relaxées avec les autres femmes, le 17 août.

Un autre corps inconnu, qu'il n'a pas été possible d'identifier a également été retiré du puits où avaient été jetées les femmes. L'état de décomposition n'a pas permis de situer un âge. Il était vêtu d'effets bleus de travail et chaussé de souliers bas. Un article que fit paraître dans les journaux locaux M. LUCOTTE n'a pas donné de résultat. Aucune indication utile n'a pu être recueillie à la prison à ce sujet.

J'ai donc entendu M. KRAMEISEN Charles à SAINT AMAND MONTROND Le 22 juillet, dit-il, lors de leur arrivée à la prison de BOURGES, ils furent enformés dans des cellules. (18 dans une).

Ils furent fouillés ainsi que leurs valises. L'argent, les bijoux, tous objets ayant une certaine valeur leur furent soustraits.

Le surlendamain 24 juillet, vers 13 heures 30, il fut avec ses 25 camarades, amené devant le bureau de la Gestapo allemande. Une camionnette à l'immatriculation française les attendait à la porte dans l'enceinte de la prison. Ils durent tous y prendre

B 50912

.../

H4598 - 0008

place, mais ils étaient très sérrés. Puis la camionnette partit et prit la direction de NEVERS.

Les gardiens, en uniforme allemand, au nombre de six avaient pris place à l'avant de la camionnette ainsi que dans une petite automobile qui suivait derrière. Par une interstice de la bâche, il se rendait compte, par les bornes kilomètriques qu'ils allaient en direction de NEVERS. Cela ne l'intrigua pas trop car, avant le départ, des gardiens allemands lui avaient dit qu'ils étaient transférés sur BEAUNE ou dans la Côte d'Or, où déjà des compatriotes les y avaient précédés.

Mais après avoir circulé une douzaine de kilomètres, la camionnette tournant à droite, s'engagea dans un petit chemin. Elle fit ainsi un ou deux kilomètres. Puis elle stoppa. La petite voiture qui suivait passa alors devant la camionnette et continua à rouler après qu'on eut descendu un homme en officier allemand et un civil. Comme ils causaient, l'officier allemand, leur intima, en mauvais allemand, l'ordre de se taire. Puis le civil, en humant l'air, dit en français à l'officier que çà sentait mauvais dans les parages. Ces paroles les intriguèrent, car ils comprirent qu'il s'agissait de corps de compatriotes exterminés dans la région.

Un quart d'heure après, la petite voiture revint et son conducteur fit signe à celui de la camionnette d'avancer et de le suivre. Ils firent environ 1 kilomètre.

On fit alors descendre 6 hommes que l'on emmena en direction des bâtiments de la ferme que l'on apercevait à 200 mètres à peine. Dix minutes après, ce fut le tour à sept autres. Puis encore à six. Alors que ce dernier groupe venait de partir, déclare M. KRAMEISEN, il entendit, du côté des bâtiments, quelques coups de feu ainsi qu'un bruit lui paraissant provenir de tuiles tombant à terre. A ce moment, avec ses six camarades restant dans la camionnette, ils n'eurant plus aucune illusion. Dans le but de fuir, il enleva ses souliers, STRAUSS lui dit que c'était inutile car il serait tué quand même. SALOMON Jean fut pris d'un violent tremblement.

Enfin le moment de descendre était arrivé. Après avoir fait une cinquantaine de mètres, alors qu'ils tournaient sur la droite vers la ferme, il s'enfuit précipitamment à gauche dans les brousailles.

Lorsque ses gardiens tirèrent, il avait déjà fait une trentaine de mètres. Il sa baissa et continua à fuir en rampant. Les gardiens, croyant sans doute l'avoir touché et ne voulant pas non plus abandonner les autres n'insistèrent pas. Il avait donc réussi à fuir. Différentes personnes de la région le recueillirent et c'est ainsi que le 12 septembre, il revenait à son domicile à SAINT AMAND MONTROND.

B50913

Ainsi M. KRAMEISEN, seul témoin, si l'on peut dire, de la

.../

H4598 - 0009

tragédie n'a pu indiquer dans quelles circonstances exactes ses 25 camarades ont trouvé la mort.

Il pense qu'étant donné le nombre restreint de coups de feu qu'il croit avoir perçus, la plupart ont dû avoir été assomés d'une façon quelconque avant d'être jetés dans les puits. Les bruits lui paraissant produits par des chutes de tuiles lui laissent supposer que les victimes pouvaient être enfermées dans un bâtiment lorsque les gardiens ont tiré.

Mais en réalité, il n'est même pas sûr si c'est bien des coups de feu qu'il a entendus et ce qu'il peut dire n'est qu'hypothèse de sa part.

D'autre part, je me suis entretenu avec M. JACQUET, médecin légiste. Il ne peut dire, lui non plus, en raison de l'état de putréfaction plus ou moins avancé des victimes ainsi que des blessures reçues en tombant au fond des puits, si elles étaient vivantes ou non lorsqu'elles y furent projetées. M. JACQUET croit cependant qu'elles devaient déjà être mortes. Sur trois femmes seulement il a relevé des traces de balles dans la tête.

Selon Mme TURKENKOFF le choix des femmes sans enfant, le 7 août à la prison a été effectué d'une singulière façon. Les femmes sans enfant ayant été demandées, Mesdames LANG, WOLF, STRAUSS - BILLON et SMOLIACK vraiment sans enfant se présentèrent. Mme LEVY mère d'une fille, Mme JANKOLWIH mère de 2 garçons et Mme KRAMEISEN mère de 2 enfants, craignant pour l'existence de leurs enfants qui étaient à la campagne, se dirent sans enfant et elles furent considérées comme telles.

Le lendemain 8 août, croyant que c'était le départ pour un camp de concentration de la région parisienne, Mesdames BRUNSCHWIG et KLEIN se présentèrent voulant partir. Elles étaient catholiques, et elles durent remonter dans leur cellule.

\+
\+ +
\+

J'ai cherché à établir les responsabilités de l'arrestation de ces juifs et de leur massacre.

Il apparaît que ce sont les allemands qui ont ordonné leur arrestation, avec la complicité du chef de la milice de SAINT AMAND MONTROND, le nommé LECUSSAN s'attribuant la fonction de sous-Préfet.

Peu auparavant, la lutte avait été sérieuse entre les F.T.P. d'une part et les miliciens et allemands d'autre part.

Je n'ai pu identifier ledit LECUSSAN. Il serait âgé de 35 ans à 40 ans, très fort, taillé presque en hercule, se disant ex-capi-

.../

H4598 - 0010

taine de frégate. Il fait l'objet d'un mandat d'arrêt pour vol en date du 11 septembre 1944 de Monsieur le Juge d'Instruction à CUSSAY.

Selon les dépositions des personnes ci-après :

Mme VERNET, débitante, 63, rue Mirabeau à BOURGES, actuellement détenue au couvent SAINT MICHEL.

M. JEANNOT André, 32 ans, gardien de la paix à SAINT AMAND MONTROND.

Mme Vve KAHN, 51 ans, s.p., à SAINT AMAND MONTROND.

BEDU Roland, 16 ans, milicien, détenu à la caserne Condé, Caserne des F.F.I.

Il résulte que les individus ci-après ont pris part à l'arrestation de ces juifs et que j'ai pu identifier :

PACLI Pierre, affilié à la gestapo à BOURGES né le 31/12/1921 à AUBIGNY SUR NERE. EN FUITE.

MAILHE Armand, né le 15/8/1898 à LIMOGES LES MINES (Calvados) affilié à la gestapo à BOURGES. EN FUITE.

MONNIER, fils, 25 ans environ, milicien à SAINT AMAND (ainsi que son père) ex-débitant de tabac à SAINT ETIENNE (Loire). EN FUITE.

MASSARD Simon, né le 12/8/1916 à SAINT ETIENNE (Loire) franc-garde à la milice de SAINT AMAND. Ex-employé à la Manufacture d'armes de SAINT-ETIENNE et résidant 55, rue des Acieries. EN FUITE.

BEDU Gaëtan,(frère de BEDU précité) milicien à SAINT AMAND, 22 ans domicilié à SAINT DENIS DE PALIN (Cher). EN FUITE.

MARCHAND (Clément, Pierre) né le 3/8/1916 à PARIS (5°). Lieutenant milicien à SAINT AMAND, domicilié 15, rue de Castelneuve à BERGERAC (Dordogne). EN FUITE.

DELANCHON, 23 ans, domicilié à ORVAL (Cher) milicien à SAINT AMAND (Cher). EN FUITE.

MATHIOT Abel, né le 27/5/1920 à ETAIS (Côte d'Or) milicien à SAINT AMAND. EN FUITE.

COLLONGE, 45 ans environ, domicilié au château des Lordions à CHARENTON (Cher), milicien à SAINT AMAND. EN FUITE.

CHAMAILLARD, 24 ans, domicilié à SANCOINS, chef départemental de la milice à SAINT AMAND. EN FUITE.

B 50915

.../

H4598 - 0011

DESCLOUX chef propagande de la milice à SAINT AMAND, y résidant.

D'autre part, HEUGHE Eloi, 22 ans, né le 4 Mai 1922 à LILLE, détenu à la maison d'arrêt de BOURGES comme milicien m'a donné les noms des miliciens suivants susceptibles d'avoir également participé à l'arrestation des juifs, à SAINT AMAND MONTROND :

MISEREY, horloger à BESANCON (Doubs) 35 à 40 ans, lieutenant aux Waffen SS. et chef de trentaine de la milice à SAINT AMAND. EN FUITE.

NOMAIN Guy, ancien sous-officier au 1er régiment de FRANCE, sous-officier dans la milice, 24 ans environ, était avec MESEREY et GASTINE(qui a été tué) dénommés les tueurs. EN FUITE.

FOYETON Henry, 20 ans, ancien sous-officier au 1er régiment de FRANCE, domicilié au BLANC (Indre).

GRAND Claude, résidant à BELFORT, 18 ans, franc-garde. EN FUITE.

GASSER Jean, 19 ans, franc-garde, résidant à BELFORT. EN FUITE.

HARMIST Raoul, 20 ans, franc-garde, à la milice, domicilié à BELFORT. EN FUITE.

DROLL dit "fil de fer" 21 ans, franc-garde, résidant à BELFORT, EN FUITE.

DRAGUE Raymond, résidant à ROUEN, 21 ans, EN FUITE.

GOBERT Christian, 22 ans, ancien sous-officier au 1er régiment de FRANCE (AU BLANC)(Indre) résidant à SOUGNIERES DE L'ORGE (Aude). EN FUITE.

GEORGET mineur à SAINT ETIENNE (Loire) franc-garde. EN FUITE.

MONNIER (père) débitant de tabac à SAINT ETIENNE (affilié à la gestapo). ENFUITE.

CARRE Jean, résidant à PARIS.LA.VILLETTE (13°), 23 ans, franc-garde. EN FUITE.

DEVALADY 40 à 45 ans, cultivateur à LIGNIERES (Cher). EN FUITE.

CHERTIER, 20 ans, franc-garde, cultivateur à LIGNIERES (Cher). EN FUITE.

CIBOULET manoeuvre, 30 ans environ, franc-garde, cultivateur à LIGNIERES. EN FUITE.

ROUMIER Henry, 25 ans environ, demeurant à CHARENTON (Cher). EN FUITE.

B 50916

.../

H4598 -0012

HERAULT (2 frères) 21 et 23 ans, cultivateurs à ORVAL (Cher). EN FUITE.

ROUX, 18 ans, speaker à Radio-Toulouse. EN FUITE.

FRECHOUX..... de TOULOUSE.... EN FUITE.

COSTE 45 ans environ, chef départemental de la milice de CHATEAUROUX, (Indre). EN FUITE.

ROUCHORGE téléphone 29-47 MARCADET POISSONNIERE à PARIS.

RAILLARD... parti en mai 1944 à CONFOLENS (Charente).

ROCHELET..... EN FUITE.

En ce qui concerne le meurtre perpétré sur les 25 hommes juifs, KRAMEISEN a déclaré n'avoir vu que six hommes revêtus de l'uniforme allemand et un civil.

L'un des militaires avait une petite moustache à la "Charlot", quant au civil, 45 ans environ, il était de taille plutôt au-dessus de la moyenne, les épaules larges, plutôt rouge de figure, le dessous des yeux ridés.

Mais Messieurs BOUZON et BONDOUX, surveillant chef et secrétaire de la maison d'arrêt de BOURGES, me firent une déclaration ne correspondant pas nettement à celle de M. KRAMEISEN. Ils se rappellent des faits puisque le départ de ces israëlites attirant leur attention, ils regardaient par la fenêtre de leur bureau, après les avoir vus auprès du bureau des allemands. Ils virent-disent-ils- au moment où ces juifs montaient dans la camionnette de la milice de BOURGES, les nommés PAOLI et PICAULT, en tenue d'officiers allemands. Il y avait également un nommé MAILLET ou MAILHE, en tenue civile. Ils connaissaient ces trois hommes puisqu'ils venaient assez souvent à la prison.

Il y avait encore plusieurs miliciens qui prirent place, disent-ils, à l'avant de la camionnette et même à l'intérieur, dont un petit rouquin 16 à 18 ans, petit, dénommé "Neuneuil".

Une petite voiture aux roues jaunes accompagnait la camionnette. Dans celle-ci avaient pris place PAOLI et PICAULT et quelques autres.

J'ai donc entendu à nouveau M. KRAMEISEN pour plus de précisions, mais il a renouvelé qu'il n'a vu que cinq ousix hommes en uniforme allemand et un en civil, ce dernier pouvant être THEVENOT, tué le 7 août 1944.

Possédant la photographie de celui-ci, je l'ai présentée à KRAMEISEN, il a déclaré qu'il ne s'agissait pas de cet homme. En celle de PICAULT, il n'a pu dire si celui-ci était présent au drame du 24 juillet.

B50917

.../

H4598 - 0013

D'autre part, Mme BERTHAULT née ROSSANO, Louisa, 39 ans, demeurant à BOURGES, 4, rue Notre-Dame, se trouvait dans l'enceinte de la prison lorsque les juifs montèrent dans la camionnette, elle apportait un colis à un détenu arrêté par les allemands.

Au moment où les juifs allaient monter dans la camionnette l'allemand employé au bureau nommé MULIERT, lui fit signe de se retirer, en lui faisant remarquer que PAOLI, qu'il paraissait craindre, était là. Elle vit plusieurs miliciens en uniforme ainsi que PICAULT conducteur de la petite voiture de PAOLI et qu'elle connaissait. Cette dame BERTHAULT confirma donc, en somme, la déclaration de Messieurs BOUZON et BOUDOUX, attestant la présence de PAOLI, PICAULT et des miliciens.

A la Préfecture de BOURGES, service des automobiles, j'ai pu me procurer la photographie de PAOLI né le 31/12/21 à AUBIGNY SUR NERE (Cher) il avait fait une demande de permis de conduire en 1940. Cette photographie, que je joins au dossier, date donc de cette époque. Il résidait à ce moment à AUBIGNY SUR NERE. Marié, il avait une maîtresse Mme MENARD à AUBIGNY SUR NERE. Avec ses parents, il a pris la fuite au départ des allemands.

J'ai pu identifier ledit PICAULT Roger, comme étant né le 22 Octobre 1920 à DUN SUR AURON (Cher) et me procurer sa photographie (récente) chez le photographe de la rue de PARADIS à BOURGES.

Cet individu affilié comme PAOLI à la gestapo, a fait de ma part l'objet d'une enquête récente dans une affaire MONTANDEY, à ORLEANS et à BOURGES. Fin 1943, Mme MONTANDY avait présenté PICAULT chez deux femmes d'ORLEANS, Mme Vve BLANLUET et sa soeur née MICHEL, 65 et 67 ans, comme un malheureux évacué d'ALLEMAGNE, sollicitant pour lui une fausse carte d'identité. Les deux soeurs acceptèrent mais, quelques temps après dénoncées par PICAULT à la gestapo d'ORLEANS, elles étaient arrêtées et elles n'ont plus depuis, donné de leurs nouvelles. Il fit également arrêter le patron de l'hôtel TERMINUS, à MONTLUCON.

PICAULT Roger, a son père qui réside à BOURGES, rue de Babylone, et sa mère, Mme JOUBERT, née Charlotte SOTIVET, domicilié à PARIS, 10, bis, rue des Montiboeufs (20°). Sa carte d'alimentation avait été délivrée à PARIS à la mairie du 5° arrondissement. Lui aussi a fui.

En ce qui concerne MAILLET ou MAILHE, j'ai pu, par le milicien TAVERNIER, détenu, ainsi que par le directeur de l'usine BILLAN où il avait travaillé à la CHAPELLE SAINT URSIN (Cher) et M. SERIZIER, tailleur, 75, rue d'Auron à BOURGES, l'identifier comme étant MAILHE Armand, né le 15 août 1898 à LITTREY LES MINES (Calvados) ou LITTEAU LES MINES.

Le lendemain de l'arrestation des juifs de SAINT AMAND MONTROND, au débit de Mme VERNET, rue Mirabeau à BOURGES, il avait avec des camarades "arrosé" cette arrestation à laquelle il avait participé avec PAOLI.

B50918

.../

H4598 - 0014

Par le signalement qui m'a été donné sur lui, plutôt grand, fort large d'épaules, les yeux exorbitants, un air plutôt bestial il est sans aucun doute le civil dont parle M. KRAMEISEN conversant le 24 juillet, avec PACLI vêtu en officier allemand et disant que çà sentait mauvais dans les bois, près de la ferme de GUERRY. D'ailleurs, les quelques miliciens arrêtés à BOURGES, notamment HURET, hospitalisé à l'hôtel-Dieu, rue Gambon, m'ont déclaré que MAILHE était bien capable d'accomplir un semblable forfait. Selon ledit HURET, les miliciens FOUGOU, MONNIER (père et fils), YUNG (Emile) ex-agent de police et BELLOCQ (qui s'est tué il y a environ 2 mois d'un coup de couteau) étaient bien susceptibles de se joindre à une besogne semblable.

Célibataire, MAILHE Armand vivait maritalement à BOURGES avec une dame MATHIEU Germaine, 49 ans, dactylo à la milice de BOURGES.

Précédemment elle résidait chez sa mère, Mme JACOB Adèle, 109, boulevard serrurier à PARIS. Avant de quitter BOURGES, en même temps que son ami MAILHE et les allemands, elle recommanda à M. SERIZIER précité, son propriétaire, 75, rue d'Auron, de ne jamais divulguer son adresse du boulevard Serrurier à PARIS.

Quant au petit rouquin, aux yeux larmoyants, dit "Neuneuil" mis en cause par Messieurs BOUZOU et BONDOUX, surveillant-chef et greffier de la prison de BOURGES, je l'ai identifié comme étant vraisemblablement FOUGOU Roger, Charles, né le 20/6/1925 à ORLEANS et dont les parents résident en cette ville, cité des Murlins. Ainsi qu'on peut le constater d'autre part, le milicien HURET précité le considère comme capable d'avoir participé à la tragédie de GUERRY. Toujours est-il que, d'après ses parents avec lesquels je me suis entretenu, il était bien à ce moment milicien à BOURGES. Mais lui aussi est en fuite.

+
+ +
+

Il ne m'a pas été possible de déterminer dans quelles circonstances, les 8 femmes juives ont trouvé la mort, le 8 août, pas plus d'ailleurs que les hommes, le 24 juillet.

Ainsi que je l'ai relaté d'autre part, trois de ces femmes d'après le médecin légiste JACQUET, portaient des traces de balles à la tête.

Selon Messieurs BOUZON et BONDOUX, ce sont deux hommes de la gestapo allemande, en tenue militaire, qui sont venus chercher ces 8 femmes à la prison. L'un était blond, 35 ans, 1m, 75 environ, l'autre même âge, blond également, mais plus petit.

D'après M. RUECHE, actuellement secrétaire au bureau du colonel à la caserne CARNOT à BOURGES, et qui à l'époque était interprète à la prison, le chef de la gestapo était un nommé HASSE 40 ans environ, il avait pour amie une nommée FURHMANN Anny, domi-

B 50919

.../

H4598 - 0015

ciliée dans la SARRE. Il y avait également, toujours d'après M. RUECHE, un nommé SCHULZE, un autre WINTERLING de la région de BRESLAU.

Il y avait encore un prénommé "WILLY" ayant pour amie une femme française. D'après Mme PETIT, logeuse rue du Chevreau, à BOURGES, cette femme française, serait une nommée DELHOMME 40 à 45 ans, ayant tenu un débit à VIERZON, place du Marché.

Mme THEVENOT, rue de la Poissonnerie à BOURGES, dont le mari, chef milicien, a été abattu dès la libération, connait certainement cette dernière, mais elle m'a déclaré qu'elle ne la connaissait pas.

\+
\+ +
\+

Pour PICAULT et MAILHE j'ai poursuivi l'enquête à PARIS.

En ce qui concerne, le premier PICAULT Roger, dont la mère Mme JOUBERT, réside en cette ville, 10, rue des Montiboeufs (20°) j'ai appris discrètement que les F.F.I. lors de la libération de PARIS, le connaissant comme affilié avec les allemands, étaient venus pour l'arrêter. Mais naturellement, il n'était pas là. En même temps, les F.F.I. arrêtèrent son amie ou plutôt une de ses amies, Melle BOURGUIGNON Madeleine, 25 ans, couturière, 13, rue Carnot à PRE SAINT GERVAIS(Seine) mais ils la relaxèrent.

J'ai donc procédé à l'audition de cette jeune fille. Elle a séjourné avec PICAULT courant juillet 1944, à l'hôtel de la Bécasse, place de la gare à BOURGES. Elle a certifié ne s'être aperçue de rien lors de la tragédie de GUERRY et PICAULT ne lui a d'ailleurs, dit-elle, fait aucune confidence à ce sujet.

Melle BOURGUIGNON qui a plutôt été un jouet de la part de PICAULT a pris l'engagement de me communiquer tout ce qu'elle apprendra, susceptible de provoquer l'arrestation de ce dernier. Elle semble sincère.

Elle le croit, elle aussi, parti en Allemagne, ce qui démontre qu'elle ignore son adresse, c'est que parmi sa correspondance, j'ai remarqué une lettre fermée prête à être expédiée. Sur cette lettre, que je joins à sa déposition, elle demande à Mme JOUBERT (mère de PICAULT) provisoirement chez ses parents, les époux Charles SOTIVET à DUN SUR AURON (Cher) si en cette localité on sait ce qu'est devenu son ami PICAULT Roger. Ce dernier, dit-elle, estimait beaucoup ses grands-parents Charles SOTIVET précités.

Melle BOURGUIGNON Madeleine m'a remis la photographie de PICAULT, que je joins également a sa déposition.

\+
\+ +
\+

B 50920

.../

H4598 - 0016

Quant à MAILHE, la concierge du 109 du boulevard Serrurier à PARIS (19°) Mme MORIN m'a déclaré que l'amie de MAILHE Mme Vve MATHIEU Germaine, 49 ans, vivait à cette adresse avec sa mère Mme JACOB Adèle depuis 1932.

Il y a environ deux ans, elles partirent pour BOURGES. Peu après, Mme Vve MATHIEU donna comme adresse en cette ville, 75, rue d'Auron. Comme convenu la concierge Mme MORIN expédia la correspondance à cette adresse.

Vers le mois de juin dernier, Mme Vve MATHIEU venant à PARIS, paya le loyer de leur logement jusqu'au mois de mai 1945.

Mais depuis le mois d'août, la correspondance envoyée par Mme MORIN, notamment la pension de veuve de guerre de Mme Vve MATHIEU, revint avec la mention "partie sans laisser d'adresse".

Sur ma demande, Mme MORIN m'a déclaré qu'elle me donnerait connaissance de la nouvelle adresse de Mme Vve MATHIEU. Dès qu'elle le connaîtrait, de même le percepteur du N° 10 de la rue MEYNADIER (19°) qui paie la pension de Mme Vve MATHIEU, Mme MORIN ne connaît pas MAILHE.

Il résulte donc de l'enquête que PAOLI, PICAULT, et MAILHE ont procédé avec la gestapo et miliciens de cette ville et des miliciens de SAINT AMAND MONTROND à l'arrestation des juifs.

Ces mêmes trois individus ont participé à conduire les juifs, le 24 juillet, à la ferme de GUERRY, soit avec quelques allemands ou français revêtus de l'uniforme allemand, soit avec quelques miliciens.

Quels sont ceux qui ont pu donner la mort ?

Si, comme le déclare M. KRAMEISEN, c'était PAOLI, qui, avec sa petite moustache à la Charlot et en tenue allemande, qui parlait au civil (sans aucun doute MAILHE) pendant que ses camarades étaient emmenés par groupes de six ou sept hommes, il ne pourrait y avoir que PICAULT quiait participé à tuer.

Si c'étaient bien des miliciens qui étaient présents, le jeune FOUGOU, y aurait donc participé. Mais M. KRAMEISEN n'a pas vu de miliciens. Il est vrai que sa mémoire a été soumise à une forte épreuve et il semble qu'il y ait lieu de croire tout aussi bien MM. BONDOU et BOUZON et Mme BERTHAULT qui ont vu la camionnette et la petite voiture de PAOLI, partir.

Ci-joint, au dossier les photograhies de PAOLI (que jen'ai pu présenter à KRAMEISEN) de PICAULT et de THEVENOT.

Tous les noms des affiliés à la gestapo et miliciens figurant dans le dossier, pour ainsi dire tous en fuite, seront insérés dans la prochaine diffusion de la brigade.

B 50921

.../

H4598 - 0017

Ci-joint 14 procès-verbaux établis au cours des recherches.

L'Inspecteur Principal.

signé : BRETON.

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

ORLEANS, le 15 Janvier 1946

LE COMMISSAIRE DE POLICE JUDICIAIRE :

MINISTÈRE de L'INTÉRIEUR - Direction Générale de la Sûreté Nationale
5e Brigade de Police Judiciaire

B 50922

J/C

Direction de la Sûreté Nationale
5e Brigade de Police Judiciaire
1ère SECTION

REPUBLIQUE FRANCAISE

H4598 – 0018

COPIE

ORLEANS le 22 Novembre 4

Le COMMISSAIRE DE POLICE,
Chef de la 5ème Brigade Régionale
de Police Mobile,

à

Monsieur le SECRETAIRE GENERAL
POUR LA POLICE, à

ORLEANS

REFERENCE : Commission rogatoire, en date du 16 Octobre 1944, de Monsieur le Juge d'Instruction, près la Cour de Justice de BOURGES.

OBJET : Meurtres sur les personnes de juifs et juives.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli, à titre d'information et en double exemplaire, la copie du rapport et de la procédure, établis par l'Inspecteur BRETON du service, en exécution de la commission rogatoire citée en référence.

Le dossier de cette affaire est transmis, ce jour, au Magistrat Instructeur.

Une circulaire de recherches visant les miliciens en fuite, a été diffusée, par le service régional, à tous les services de Police et de Gendarmerie.

Copie certifiée conforme à l'original

ORLEANS, le 15 Janvier 1946

LE COMMISSAIRE DE POLICE

LE COMMISSAIRE DE POLICE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
5e Brigade de Police Judiciaire
Direction Générale de la Sûreté Nationale

B50923

J/C Direction de la Sûreté Nationale
5e Brigade de Police Judiciaire
1ère SECTION

COPIE

H4598 – 0019

Quarante quatre,

C/ X....
meurtre sur la personne de juifs ou juives.

trente et un Octobre

BRETON Léonard, Inspecteur Principal à la 5ème brigade régionale de Police Mobile

15 Octobre 1944

de M. MARC TROSSIN, Juge d'Instruction à la Cour de Justice de BOURGES.
31 Octobre 1944
Juge d'Instruction de SAINT-AMAND
X....
inculpé de meurtres sur la personne de juifs ou juives.

M. KRAMEISEN Charles, 43 ans, commerçant en confection à ST-AMAND MONTROND (Cher).

M. KRAMEISEN Charles, âgé de 43 ans, commerçant en confection et bonneterie, 12, place du Marché à Saint-Amand (Cher).

Je suis né le 25 Août 1901 à Sceniawa (Pologne) fils des feus Nirch et KUPFERMANN Amélie.

Je me suis marié à Metz, en 1925, avec Marthe KUPFERMANN, je suis père de deux enfants âgés de 18 et 14 ans. Je suis de nationalité polonaise.

A la mobilisation, le 2 Septembre 1939, alors que j'étais établi commerçant en confection à Bouzonville (Moselle) j'ai contracté un engagement pour la durée de la guerre au 22° régiment d'Infanterie à Bacarest (Pyrénées Orientales).

En attendant mon incorporation, laquelle en tant que polonais ne devait avoir lieu qu'au printemps, je me suis retiré avec ma femme à Mélizay (Haute-Saône) la commune de Bouzonville se trouvant entre les lignes de feu française et allemande, puis peu après, à St-Amand-Montrond (Cher) où nous sommes arrivés le 29 Septembre 1939.

J'ai trouvé fin 1939, le fonds de commerce où je suis actuellement.

D'autres réfugiés juifs, la plupart alsaciens lorrains, étaient venus nous rejoindre en cette localité.

En avril 1940, conformément à mon engagement de Septembre 1939, j'ai rejoint le 22° régiment d'infanterie, mais je n'y suis resté que deux mois, l'exode étant survenue J'ai donc rentré à St-Amand-Montrond où j'y suis resté.

Dans la nuit du 21 au 22 Juillet 1944, j'ai été réveillé vers 23 h.30. Du premier étage où je couchais, j'en

H4598 – 0020

tendais que l'on enfonçait la devanture de ma boutique immédiatement au-dessous. J'ai compris que l'on voulait m'arrêter, aussi suis-je allé me cacher dans le grenier.

Mais j'y ai été découvert, à peine vêtu par sept ou huit militaires allemands ainsi que quatre ou cinq civils. Sans savoir pourquoi j'ai été frappé. J'ai dû me vêtir vivement et menottes aux mains, j'ai été obligé de monter dans le camion qui stationnait devant chez moi, ainsi que ma femme et ma cousine Mme TURKENKOFF Georgette qui habitait chez moi et dont le mari est prisonnier de guerre. Les enfants de cette dernière âgés de 8 et 10 ans furent également montés dans le camion. En montant dans ce véhicule, il n'y avait encore personne.

En partant de chez moi, le camion s'est rendu à l'Hôtel de la Poste ou logeait le colonel BERNHEIM, lequel dernier a dû aussi prendre place dans le camion.

Là, Mme MAY et ses deux filles ont été amenés, à pied, par des allemands et hommes en civil, lesquelles ont, elle aussi monté dans le véhicule. Celui-ci est reparti et, à un certain endroit, Mme KAHEN et sa fille ont été amenées et à leur tour, elles montèrent dans le camion.

Nous avons alors été amenés au "Reix" place Carren à St-Amand où se trouvaient déjà de nombreux juifs résidant en cette localité et dont je connaissais la plupart. Une dame, Mme ROSEN, qui avait un bébé, fut relaxée.

Le matin au jour, les hommes ont pris place dans un camion, les femmes dans un autre, à destination de la maison d'arrêt de Bourges. Dans le camion qui me transportait il y avait avec moi MM LEVY Salomon - KLEIN Adolphe - METZGER Michel - WEIL Gedeon - WOLF Félix - KALKIN Salomon - CAHEN Lucien - WALWYCE Marcel - GRUMBACH Raymond - LEVY Gaston - DAVIDOVICI Mayer - DAVIDOVICI Sylvain - JANKOWITCH Pierre - STAUSS Simon - DREYFUS Isaac - HALKIN Charles - ROSENFELD - SALOMON Jean - WEIL Fernand - WEIL Edmond - BRUNSCHWIG Armand - NATHAIS Léon - Le colonel BERNHEIM Fernand - MECHEL Marc et SMOLIAK Charles, soit donc un total de 26 Hommes.

Il était environ 10 heures lorsque nous sommes arrivés à la prison de Bourges.

Nous avons séjourné dans le préau jusqu'au soir, pour être ensuite répartis dans deux cellules, dont 18 dans une seule.

Il ne nous a pas été dit ce que l'on voulait faire de nous, nous étions essentiellement sous la garde des allemands, aucun gardien français n'est venu nous voir.

B 50925

...../

H4598 - 0021

Le lendemain 23 Juillet qui était un dimanche, nous avons été fouillés, séparément et tout notre argent et nos papiers et objets de valeur nous ont été soustraits.

Le lendemain lundi 24 Juillet, vers 11 heures les allemands nous ont fait sortir dans le préau. Pendant ce temps, ils ont fouillé nos valises restées dans la cellule. Cette fouille terminée, nous avons réintégré les cellules. Les principales choses contenues dans les valises avaient disparu.

Vers 15 heures 30, nous avons été rassemblés auprès du bureau de la gestapo. Nous avons été comptés nous étions toujours au nombre de 26. Sans nous dire ce qu'ils voulaient faire de nous ils nous ont fait sortir de la prison pour monter dans une camionnette aux immatriculations françaises je crois, bâchée à neuf, laquelle nous attendait à la porte d'entrée de la prison.

Tous les 26 nous avons dû prendre place dans cette petite camionnette. Nous étions serrés d'une façon inimaginable. Aucun allemand n'avait pris place avec nous, ils étaient plusieurs à l'avant.

Derrière nous suivant une petite voiture de luxe, une citroën dernier modèle, aux roues jaunes dans laquelle se trouvaient quatre ou cinq militaires allemands (officiers ou sous-officiers) et un civil.

En cours de route, cherchant à savoir où l'on nous conduisait je regardais de temps à autre par une interstice entre les toiles de la camionnette, mais les occupants de la voiture qui suivait s'en apercevant, me faisaient voir leurs mitraillettes.

Jusque là je n'étais pas trop intrigué car je me rendais compte que nous suivions la route de Nevers et j'envisageais que l'on pouvait nous conduire sur Beaune ou dans la Côte d'Or des gardiens allemands avec lesquels j'avais pu m'entretenir à la prison avant le départ m'ayant dit que des juifs précédents avaient déjà été dirigés vers ces localités.

Mais tout à coup la camionnette tourna à droite, dans un petit chemin pour s'engager dans la forêt. Ceci m'a intrigué.

Après avoir circulé environ 1 kilomètre dans ce petit chemin, la camionnette a stoppé. Nous étions dans les bois. Puis la petite voiture qui suivait est passée devant nous. La camionnette est restée sous la garde d'un officier allemand et de l'homme en civil.

B 50926

...../

H4598 - 0022

Comme nous parlions entre nous dans la camionnette, l'Officier nous dit de nous taire en langue allemande. Mais connaissant l'allemand j'ai eu l'impression que c'était un français habillé en officier allemand.

Puis cet officier et le civil parlèrent entr'eux, en français. J'ai entendu le civil qui disait "ça sent mauvais par ici, c'est formidable". En entendant ces paroles, j'ai eu la nette intuition qu'avant nour, des malheureux compatriotes étaient venus expirer dans ces parages. Il en fut de même pour mes camarades qui entendirent ces propos.

Puis un quart d'heure après environ, la petite voiture revint. Les occupants ont fait signe au conducteur de la camionnette d'avancer et nous avons roulé ainsi pendant environ un kilomètre. Donc, arrêtés de nouveau, on fit descendre les six premiers. Nous avions été tellement serrés que trois d'entre nous étaient malades.

Ces six premiers furent emmenés.

Dix minutes après environ, ce fut au tour de sept autres. Puis six autres. Je restais donc dans la camionnette avec les six derniers camarades. A un certain moment, j'ai perçu un certain bruit pouvant être comparable à des coups de feu isolés. Nous avons vraiment eu peur car nous comprenions le sort qui nous était réservé. SALOMON Jean fut pris d'un violent tremblement. Je confiai mon idée de chercher à fuir et dans ce but, je défis mes souliers. STRAUSS me dit que c'était inutile, qu'ils me tueraient quand même.

Lorsqu'ils nous firent descendre, les allemands étaient méchants. Après avoir fait peut-être une cinquantaine de mètres, on nous fit tournier à droite. J'étais nu-pieds. Je profitai de ce tournant à droite pour fuir précipitamment à gauche.

Surpris les gardiens n'ont pu tirer que lorsque j'avais déjà franchi une trentaine de mètres. Sous la fusillade, je me suis baissé pour fuir à quatre pattes. Puis le feu a cessé, je n'avais pas été touché. J'ai couru au milieu des bois. J'avais les vêtements en lambeaux et la figure égratignée. Je n'ai plus rien entendu. J'ai passé la soirée ainsi. Vers 1 heure dans la nuit, j'ai frappé à une porte de Savigny en Septaine : on ne m'a pas répondu.

Je me suis alors couché dans le grenier d'une grange abandonnée. Au jour, le propriétaire, un sieur GUILLEMIN, est venu chercher du foin. Je lui ai expliqué mon aventure. Il m'a gardé 3 jours chez lui et m'a envoyé chez un sieur PONCELET, près de Dun-sur-Auron . Puis je me suis caché sur les communes de Challoy, Thaumieux, Le Pondy, Charenton, pour enfin rentrer chez moi à St-Amand, le 12 Septembre, au moment de la libération.

H4598 - 0023

J'ai raconté mon odyssée à différentes personnes de St-Amand, notamment à M. SCHWOB. On ne voulait pas me croire, on me traitait presque de fou. Mais un camarade, Moïse LEVY, résidant à St-Amand et dont les parents avaient été arrêtés avec moi, prit mes dires en considération et, ensemble dès que la circulation des trains le permit nous sommes partis dans les lieux où les évènements tragiques s'étaient déroulés.

Après bien des recherches effectuées en 4 fois différentes, j'ai enfin pu arriver à situer l'endroit où l'on nous avait fait descendre de la camionnette.

C'est ainsi que la ferme de Guerry fut découverte. J'ai pu reconnaître à la sortie des puits de cette ferme, les corps de mes malheureux 25 compagnons ainsi que ceux de huit femmes soit au total 33.

Depuis, les 2 corps des frères JUDA, arrêtés avant moi et domicilié à St-Amand Montrond ont été également retirés de ces puits.

S.I. Ainsi que je vous l'ai déclaré, il y avait exactement cinq hommes en uniforme allemand et un civil qui nous ont conduits dans la forêt et qui sont les auteurs du massacre.

Il m'est difficile de vous les faire identifier. C'étaient des jeunes gens de 20 à 30 ans. (officiers ou sous-officiers). Je ne les avais jamais vus.

Mais comme je vous l'ai dit, l'un de ces militaires était vraisemblablement un français. Il a 24 à 25 ans, brun, taille moyenne, moustache à la "Charlot". Il m'a été dit qu'il pourrait s'agir de PAOLI, mais je ne connais pas cet homme.

Quant au civil il avait environ 45 ans, je n'ai pu voir la couleur de ses cheveux, il avait un chapeau sur la tête. Il était de taille moyenne, très fort, les épaules larges et rouge de figure. Il m'a été dit que ce pourrait être le milicien THEVENOT, de Bourges, mais lui aussi je ne le connais pas. Peut-être pourrais-je reconnaître par des photographies.

Parmi ceux qui m'ont arrêté à St-Amand il y avait le feldgendarme NEUMANN, peut-être gradé, je l'ai entendu appeler ainsi par ses camarades.

Vous pourriez peut-être avoir plus d'indications auprès de Mme KAHN résidant rue de la Ravoie, à St-Amand Montrond.

Pour en revenir aux circonstances dans lesquelles mes ma-

B 50928

...../

H4598 – 0024

lheureux compatriotes ont trouvé la mort le 24 Juillet vers 16 h. 30, j'ai tout lieu de croire que les quatre groupes de six et sept hommes ont été abattus d'une façon quelconque à plusieurs endroits différents et jetés ensuite dans les puits.

Lecture faite, persiste et signe

L'Inspecteur Principal

KRAMEISEN

signé : BRETON

Le 8 Novembre entendons à nouveau M. KRAMEISEN il déclare :

Ainsi que je vous l'ai déclaré, lorsque dans la cour de la prison, j'ai pris place dans la camionnette avec mes camarades, j'ai vu plusieurs hommes en uniforme allemand ainsi qu'un civil âgé de 45 ans environ. Il y avait peut-être des miliciens en tenue, mais je n'en ai pas vu, nous avions d'ailleurs du monter dans la camionnette immédiatement après avoir descendu les marches de la prison.

Nous ne nous sommes pas arrêtés dans la ville de Bourges. Aucun allemand civil ou milicien n'avait pris place dans l'intérieur de la camionnette, où nous étions empilés.

Dans la petite voiture qui nous suivait il y avait quatre hommes en uniforme allemand et un en civil.

Dans les bois après que la petite voiture nous eut dépassés alors que nous étions arrêtés, deux hommes sont descendus puis la petite voiture est repartie, laissant ces deux hommes pour nous surveiller. L'un d'après ce qui m'a été dit serait PAOLI il était en tenue d'officier, 24 à 25 ans, petite moustache brune assez grand. L'autre était en civil, 45 ans environ, taille moyenne mais large d'épaules. Il avait la figure longue un peu, rouge de figure, il fumait beaucoup, il avait, je crois me souvenir le dessous des yeux ridés. Il parlait français sans accent.

S.I. Par la photographie de THEVENOT que vous me présentez je ne reconnais pas là, l'homme, le civil en question. Par celle de PICAULT il est possible qu'il était dans le voyage à Guerry mais cependant je ne saurais être affirmatif.

S.I. Encore une fois, je n'ai vu que cinq ou six hommes en tenue allemande et le civil en question.

Lecture faite persiste et signe en approuvant deux mots rayés nuls.

Copie certifiée conforme à l'original

ORLEANS, le I5 Janvier I946

LE COMMISSAIRE DE POLICE

L'Inspecteur Principal

signé : KRAMEISEN -BRETON

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Direction Générale de la Sûreté Nationale
5e Brigade de Police Judiciaire

B 50929

H4598 - 0025

Direction de la Sûreté Nationale
5e Brigade de Police Judiciaire
1ère SECTION

COPIE

441/2

C/ X.. inculpé de meurtre sur la personne de juifs ou juives.

quarante quatre, trente et un octobre

BRETON Léonard, Inspecteur Principal à la 5 P Brigade

I5 Octobre I944
de M. Marc TROSSIN, Juge d'Instruction à la Cour de Justice de BOURGES

3I Octobre I944
Juge d'Instruction de SAINT AMAND et relative à la procédure suivie contre X...

meurtre sur la personne de juifs ou juives.

Mme TURKENKOFF née GOLDMICHT Georgette, 47 ans, s.p; demeurant à SAINT AMAND MONTROND (Cher)

Mme TURKENKOFF née GOLDMICHT Georgette, 47 ans, demeurant I3, place du marché à SAINT AMAND MONTROND (Cher)

Mon mari est prisonnier de guerre en Suisse.

Alors que nous résidions à MELISAY (Haute-Saône) réfugiés de MULHOUSE, mon mari s'était engagé à VESOUL pour la durée de la guerre.

Peu de temps après j'ai suivi à SAINT AMAND MONTROND M. KAMEISEN cousin de mon mari, où je suis actuellement.

M. KRAMEIZEN vous a expliqué dans quelles circonstances, j'ai dans la nuit du 2I au 22 Juillet I944 été arrêtée en même temps que sa femme et d'autres personnes israélites de SAINT AMAND MONTROND.

Donc, le 22 Juillet au matin, du REIX où j'avais été déposée dans la nuit, j'ai été emmenée en camion, à la maison d'arrêt de BOURGES avec les personnes ci-après :

Mme MAY et ses deux filles (ces dernières âgées de I6 et 20 ans) résidant à SAINT AMAND MONTROND.
Mme KAHEN et sa fille (la dernière 20 à 25 ans)
Mme ALKIN et sa fille et deux petits garçons
Mme KRUMBEIN et sa fille (la dernière 23 ans)
Mme CABEN et ses deux filles et un petit fils
Mme BLOCK et sa fille (celle-ci I5 ans
Mme DAVIDOVICI et sa fille (celle-ci I9 ans)
Mme LEVY et sa fille et 2 petits enfants
Mme KRAMEISEN
Mme SMOLIAK
Mme LANG Jeanne
Mme JANKOLVITCH
Mme BILLOU
Melle STRAUSS
Melle THOMPSON (américaine)
Mme SALEM et sa fille (celle-ci I9 ans) arabes.

B 50930

.../

H4598 - 0026

Mme MECHEL et sa fille (celle-ci 6 ans)
Mme SALOMON et sa fille (celle-ci II ans)
Mme BRUNSCHWIG (catholique mais le mari juif)
Mme KLEIN
Mme WOLF Alphonsine
Melle HELENE polonaise
soit environ 33 femmes et sept enfants, plus moi.

A la maison d'arrêt, à BOURGES nous avons été entassés dans deux ou trois cellules.

Quelques jours après, les gardiens allemands ont vérifié mes valises et pris toutes les valeurs argent et bijoux. Quelques personnes ont été fouillées.

Le 7 Août suivant, le gardien de bureau allemand est monté dans les cellules et a demandé les femmes sans enfant, seules.

Mmes LEVY, JANKOWITCH, LANG Jeanne, WOLF Alphonsine, STRAUS Colette, BILLOU Germaine, SMOLIAK Blanche se trouvaient dans les conditions.

Mme KRAMEISEN avait bien deux enfants, mais par peur, elle n'a pas voulu le dire, ils étaient à la campagne. Elle fut donc considérée comme sans enfant, de même que Mme JANKOLWITCH (2 garçons) et Mme LEVY une fille mère de deux enfants).

Ces huit femmes furent donc toutes considérées comme n'ayant pas d'enfant.

L'allemand a dit à ces femmes de préparer leurs bagages car ils partiraient le lendemain matin à 8 heures ajoutant que le surlendemain ce serait le tour des autres femmes et des enfants, que nous allions tous partir à destination d'un camp près de PARIS.

Le lendemain 8 Août, les huit femmes ont été rassemblées vers midi. Deux autres femmes sans enfant, Mmes BRUNSWITCH et CLEIN sont descendues, voulant aussi partir, il leur a été répondu qu'elles n'avaient rien à faire dans le camp où les autres partaient en les priant de remonter dans leur cellule, ce qu'elles ont fait. Toutes deux étaient catholiques. Les huit femmes ont donc quitté la prison vers midi. On ne devait plus les revoir puisque leurs corps a été découvert dans les puits de la ferme de GUERRY.

Environ IO jours après, le I7 Août, j'ai été ainsi que toutes les autres femmes israélites et enfants libérée, ceci après le départ de la gestapo. Le gardien chef M. BOUSSOU, après ce départ de la gestapo, était intervenu en notre faveur auprès du Préfet et des allemands en uniforme.

S.I. J'ajoute qu'en arrivant à la prison à BOURGES, les gardiens allemands nous avaient prié de leur remettre ce que nous possédions. De bonne grâce je leur ai donné mes bijoux et une somme d'argent de 65.000 Frs somme représentant mes éco-

B 50931

.../

H4598 - 0027

nomies de 20 ans de travail. Les allemands nous avaient dit que le tout nous serait remis plus tard, lorsque nous en aurions besoin. Je les ai cru.

Contrairement à M. KRAMEISEN nous étions, les femmes, placées sous la surveillance des gardiens et gardiennes françaises.

Il y avait au bureau de la prison un allemand nommé MULLER. Je crois que cet homme pourrait peut-être faire découvrir les auteurs du drame, car il les connait certainement. Ce MULLER qui parlait français a dit qu'il habitait FRANCFORT SUR LE MEIN (Allemagne) où il avait été sinistré. Vous pourriez avoir de plus amples renseignements à la prison de BOURGES. Lorsque la gestapo est partie, il était plus gentil avec nous.

J'ajoute que quelques jours avant notre arrestation, deux jeunes gens sont venus à la maison et ont demandé des renseignements nous concernant. C'était deux jeunes gens de 19 à 20 ans, l'un petit l'autre grand. Ils étaient dans la milice à SAINT AMAND parait-il.

Lecture faite persiste et signe avec nous.

L'Inspecteur Principal

TURKENKOFF Georgette signé : BRETON

x Le bruit a couru à SAINT AMAND MONTROND que le sous-Préfet de l'époque, M. LECUSSON aurait dit, en parlant de l'assassinat de Philippe HENRIOT, que les juifs de SAINT AMAND MONTROND allaient payer celà.

Ce sieur LECUSSON qui était chef de la milice, aurait dit encore : " Les juifs je les donne aux allemands.

Ainsi que vous le voyez, ce sous-Préfet serait le premier responsable de l'affreux drame de GUERRY.

Lecture faite, persiste et signe;

L'Inspecteur Principal

TURKENKOFF Georgette signé : BRETON

MENTION

Nous mentionnons qu'à la prison à BOURGES, aucun renseignement susceptible de faire identifier ledit MULLER, n'a pu être recueilli. Non membre, de la gestapo, il n'était pas considéré comme cruel.

A leur départ de la prison, les allemands ont détruit leurs archives.

L'Inspecteur principal

signé : BRETON

Copie certifiée conforme à l'original

ORLEANS, le 15 Janvier 1946
LE COMMISSAIRE DE POLICE

MINISTÈRE de L'INTÉRIEUR - Direction Générale de la Sûreté Nationale - 5e Brigade de Police Mobile

B 50932

Direction de la Sûreté Nationale
Brigade de Police Judiciaire
44I/13e SECTION

COPIE

H4598 - 0028

C/ X...

Meurtre sur les personnes de 33 juifs ou juives

Mme Vve KAHN née WEIL Marthe, 5I ans s.p. dt rue de la Ravoie N° IO à SAINT AMAND.

quarante quatre

premier novembre

BRETON Léonard, Inspecteur Principal à la 5° Brigade

I5 Octobre I944, par M. Marc TROSSIN de BOURGES
3I Octobre I944
Juge d'Instruction de SAINT AMAND (Cher)

C/ X...

de meurtres sur la personne de juifs ou juives

Mme Vve KAHN née Marthe WEILL, âgée de 5I ans, s.p. demeurant, rue de la Ravoie N° IO à SAINT AMAND.

Mon mari, Lucien KAHN a été une des victimes de la tragédie de GUERRY. J'ai moi-même été arrêtée dans la nuit du 2I au 22 Juillet en même temps que mon mari, mes deux filles et mon petit fils ainsi que le neveu Marcel WALWYCK.

Parmi les allemands et miliciens qui sont venus nous arrêter à la maison, ils étaient au moins 25, peut-être cinq ou six miliciens le reste des allemands. Moi et mes filles nous n'en avons reconnu aucun.

Une tante Mme KRUNEISEN, résidant à PARIS j'ignore l'adresse exacte, est venue nous voir plusieurs fois à la prison de BOURGES lors de notre détention . Le jour de notre libération, le jeudi I7 Août, elle a vu le nommé PAOLI, à BOURGES, en officier allemand. Il est très vraisemblable qu'il était présent lors de notre arrestation à SAINT AMAND MONTROND.

Il y a eu, à SAINT AMAND un milicien du nom de MARCHAND. Sa femme serait à PARIS ou peut-être sa maitresse. Vous pourriez peut-être vous adresser pour plus de précisions à Mme SCHWOB Jules, résidant à SAINT AMAND, au PONT PAQUET, ils seraient peut-être en relations ensemble.

B 50933

Il y avait aussi un alsacien, un petit rouquin? J'ignore son nom, Mme Gédéon WEILL, résidant I9, rue Porte de BOURGES à SAINT AMAND pourrait peut-être vous le faire identifier.

Je sais qu'à la prison de BOURGES, il y avait un feldgendarme nommé NEUMANN, de FRANCFORT SUR LE MEIN. Je ne l'ai pas vu je ne saurais vous dire son âge.

A la prison vous pourrez avoir plus d'indications.

Lecture faite persiste et signe.

L'Inspecteur Principal

Copie certifiée conforme à l'original
ORLEANS, le I5/I/46
LE COMMISSAIRE DE POLICE

MINISTÈRE de L'INTÉRIEUR - 5e Brigade de Police Judiciaire - Direction Générale de la Sûreté Nationale

Direction de la Sûreté Nationale
Brigade de Police Judiciaire
1ère SECTION

H4598 – 0029

COPIE

441/4

quarante quatre, le premier novembre

BRETON Léonard, Inspecteur Principal à la 5° Brigade

C/ X.. meurtres sur les personnes de 33 juifs ou juives.

I5 Octobre I944
ledit jour par M. TROSSIN Marc de BOURGES.

C/ X...
de meurtres sur la personne de juifs ou juives.

Mme SCHWOB née ROEHRIG Maria, âgée de 3I ans, s.p. dt à SAINT AMAND MONT-ROND (Cher)

Mme SCHWOB née ROEKRIG Maria, âgée de 3I ans, sans profession demeurant à SAINT AMAND, 29, rue Porte Paquet.

Je connais le nommé MARCHAND du prénom de Pierre, je crois, dont vous me parlez.

Il a résidé à l'hôtel du Pont Paquet à SAINT AMAND pendant 4 ou 5 mois, au début de l'année. Il était lieutenant dans la milice et chef départemental en même temps. Il est certainement pour quelque chose dans l'affaire des juifs.

Le soir du 2I, il est rentré à la maison en tenue et il est reparti vers 22 heures 30, en tenue civile. Il n'est rentré qu'à 4 heures du matin. Il était seul.

Il fréquentait Mme Germaine GERARD qui habitait aussi à l'hôtel. Il la faisait passer pour sa femme.

Cette dame GERARD réside à PARIS dans le I8° arrondissement, aux environs de la place CLICHY. Elle est née en I9I4, j'ignore où.

Quant à lui il est parti huit jours après l'arrestation des juifs et depuis on ne l'a pas revu. Il ne m'a jamais écrit et j'ignore son adresse actuelle. Il n'a plus de parents. Il a dû partir avec sa maîtresse Mme GERARD Germaine. GERARD est son nom de dame.

Lecture faite persiste et signe.

L'Inspecteur Principal

Mme SCHVOB

signé : BRETON

Copie certifiée conforme à l'original

ORLEANS, le I5 Janvier I946

LE COMMISSAIRE DE POLICE

MINISTÈRE de L'INTÉRIEUR
5e Brigade de Police Judiciaire
Direction Générale de la Sûreté Nationale

B50934

Direction de la Sûreté Nationale
Brigade de Police Judiciaire
1re SECTION

COPIE

H4598 - 0030

quarante quatre, le trente-et-un octobre

BRETON Léonard, Inspecteur Principal à la 5° Brigade

C/ X... meurtres sur la personne de juifs ou juives

I5 Octobre I944

Marc TROSSIN
BOURGES
3I Octobre I944
SAINT AMAND (Cher)

M. JEANNOT André, 32 ans, gardien de la paix à SAINT AMAND MONTROND (Cher)

X....
de meurtre sur la personne de juifs ou juives.

M. JEANNOT André, âgé de 32 ans, gardien de la Paix, à SAINT AMAND MONTROND (Cher)

Le 2I Juillet au soir, des allemands en tenue ainsi que de la gestapo en civil et de la milice de BOURGES, et de SAINT AMAND, se sont présentés à la Sous Préfecture rue de Juranville, où j'étais de garde de nuit.

Leur but était, je l'ai appris après, de procéder à l'arrestation des juifs de SAINT AMAND.

Parmi ces personnes, j'ai reconnu le milicien MASSARD dont la famille résiderait à SAINT ETIENNE, et cuistot à la milice de SAINT AMAND MONTROND, BEDU, 23 ans, domicilié à SAINT DENIS DE PALAIN (Cher), le lieutenant milicien MARCHAND, 30 à 35 ans, à l'adresse ignorée et LECUSSON, en chef.

Ces quatre personnes ont procédé à l'arrestation des dites personnes juives.

Mon camarade SABIANI, également gardien de la paix, était avec moi de garde à la sous-préfecture, il ne pourra que confirmer mes dires.

Lecture faite, persiste et signe.

L'Inspecteur Principal

signé : JEANNOT signé : BRETON

MENTION

Nous mentionnons que M. SABIANI précité a confirmé la déclaration de M. JEANNOT et a signé avec nous.

L'Inspecteur Principal

signé : SABIANI siggné : BRETON

Copie certifiée conforme à l'original
ORLEANS, le I5 Janvier I946
LE COMMISSAIRE DE POLICE

MINISTÈRE de L'INTÉRIEUR
5e Brigade de Police Judiciaire
Direction Générale de la Sûreté

B 50935

H4598 – 0031

Direction de la Sûreté Nationale
5e Brigade de Police Judiciaire
1ère SECTION

441/6

COPIE

C/ X.. meurtres sur les personnes de 33 juifs ou juives

M. MAILLOCHON René, 31 ans, gardien de la Paix à SAINT AMAND MONTROND (Cher)

quarante quatre, le trente et un octobre

BRETON Léonard, Inspecteur Principal à la 5° Brigade de Police mobile à ORLEANS.

15 Octobre 1944

Marc TROSSIN, Juge d'Instruction de la Cour de Justice de BOURGES.

31 Octobre 1944, par M. le Juge d'Instruction de SAINT AMAND, et relative à la procedure suivie contre X... meurtres sur la personne de juifs ou juives.

M. MAILLOCHON René, âgé de 31 ans, gardien de la Paix à SAINT AMAND MONTROND.

Le 21 Juillet au soir, je me trouvais au Commissariat de police de SAINT AMAND.

Vers 21 heures, j'ai été envoyé à la sous-préfecture En arrivant j'ai attendu deux heures. Vers 23 heures, 13 allemands en tenue et un en civil sont arrivés en voiture automobile ainsi que deux miliciens de BOURGES. Tous venaient de BOURGES.

Je n'en ai connu aucun. J'ai parlé avec les deux miliciens, ce sont eux qui m'ont dit qu'ils étaient de BOURGES.

Leurs signalement sont les suivants :

1°- 38 à 40 ans, corpulence forte, 1 m 70 environ.
2°- même signalement que l'autre.

Tous deux avaient un béret basque. L'un avait des bottes.

Il m'a été dit que le premier pourrait être un nommé THEVENOT et le second un nommé HEUGUES qui serait actuellement détenu à la prison de BOURGES. Ce serait un type du nord il pourrait donner le nom d'un petit rouquin également milicien.

Lecture faite persiste et signe.

L'Inspecteur Principal

MAILLOCHON

signé : BRETON

Copie certifiée conforme à l'original

ORLEANS, le 15 Janvier 1946

LE COMMISSAIRE DE POLICE

B 50936

H4598 – 0032

Direction de la Sûreté Nationale
Xe Brigade de Police Judiciaire

COPIE

C/ X...
meurtres sur les personnes de 35 Juifs et un inconnu

-:-:-:-:-

HEUGHE Eloi, 22 ans
milicien détenu à la prison à BOURGES (Cher)

-:-:-:-:-

quarante quatre, le premier Novembre

BRETON Léonard, Inspecteur Principal, à la 5ème Brigade Régionale de Police Mobile à ORLEANS.

I5 Octobre I944

Marc TROSSIN
BOURGES
le dit

meurtres sur les personnes de juifs ou juives

le nommé HEUGHE Eloi, âgé de 22 ans, manoeuvre, domicilié à VERNEUIL-les-BOIS (Cher), détenu à BOURGES.

Je suis né le 4 Mai I922 à LILLE (Nord), fils de Marcel et de VERDOUQ Maria, je sais lire et écrire, je n'ai jamais été condamné. Je me suis marié à VERNEUIL-les-BOIS (Cher), le 3 Novembre I94I avec Jeanne BERGER. Je suis père de deux enfants, âgés de 2 ans et 7 mois.

Après avoir travaillé comme mineur à AUCHY-les-MINES (P.de C.),je me suis engagé au 43ème R.A. à CAEN, pour la durée de la guerre, j'avais I8 ans.

J'ai rejoint ce régiment le 26 Février I940, j'ai été fait prisonnier à PLOERMEL (Morbihan), le 26 Juin I940. Je me suis enfui de captivité à DASSELDORF, en novembre I940. Je suis revenu à AUCHY-les-MINES, et le 5 Avril I94I,j'ai passé en zône libre, à SAINT AMAND MONTROND, où j'ai contracté un rengagement de 3 ans au 1er R.I. qui venait d'être formé. Au bout de 6 mois, j'ai été réformé pour raison de santé. Puis je me suis marié et je suis reparti dans le Nord avec ma femme le 25 Novembre I94I. J'ai travaillé à la maine jusqu'en septembre I942. Ensuite, ma femme se trouvant enceinte, et me voyant obligé de partir travailler en ALLEMAGNE, nous sommes revenus à VERNEUIL-les-BOIS. J'ai travaillé à LAUGERE, chez Monsieur SCHMITT, jusqu'en Mars I943 et ensuite chez un sieur CHARBONNEAU, à CHARENTON?

Le 7 Juin I943, je suis parti dans la Creuse, travailler pour le service obligatoire, à PIGEROLLEN. Obligé de partir pour l'Allemagne, je me suis caché et me suis ensuite enfui chez moi à BESSAY-le-FROMENTAL (Cher).

B 50937

Le 26 Août I943, ma femme qui était à SAINT PIERME les ETIEUX, a reçu une feuille pour moi, m'invitant à aller à SAINT AMAND MONTROND à la S.N.C.F. - J'y suis allé. Peu après, le chef de gare a reçu une feuille afin

H4598 - 0033

que je parte pour l'Allemagne, aux chemins de fer. J'ai pu éviter ce départ. Le I8 Décembre, j'ai été opéré de l'appendicite. A la suite de cette opération, je n'ai pas travaillé jusqu'au 28 Février I944. J'étais chez moi à ST PIERRE-les-ETIEUX, et je venais deux fois par semaine à SAINT AMAND, chez le docteur VILLEPLE.

C'est alors que sur cette fin de Février I944, alo que j'étais assis sur un banc de la place CARRE, un homme inconnu est venu à moi.

C'était un nommé RAILLARD, 40 ans, environ, après avoir conversé avec lui et expliqué ma situation, il m'a invité à faire comme lui, c'est-à-dire à entrer dans la milice, sous le couvert de la résistance. Je lui ai dit que j'allais réflechir et la semaine suivante, l'ayant revu, il m'a présenté un papier de la "résistance", et j'ai alors accepté d'adhésion. Il m'a fait signer cette adhésion.

Avec RAILLARD, je suis parti pour VICHY, afin de prendre six nouveaux adhérents et nous sommes montés sur PARIS, rue Lepelletier, siège de la Milice.

On a installé les bureaux et, ma femme ayant accouché, je suis revenu à SAINT AMAND. C'était en avril I944. Trois semaines après, deux miliciens de SAINT-AMAND, BASTIDE et RAILLAT (Je ne connaissais pas le premier), sont venus me priant de rejoindre la milice de LIMOGES. J'y suis resté jusqu'au I4 Juin, pour revenir, en cachette chez moi à SAINT AMAND. Mais, I5 jours après environ, j'ai rencontré le milicien LALANCHON de SAINT AMAND, domicilié à ORVAL. Il m'a dit de rejoindre la milice à SAINT AMAND, j'ai refusé. Mais peu après, VIGIER Juste, chef régional de la milice à envoyé son secrétaire BLUN...., me chercher. C'était fin Juin. J'a vu VIGIER, il m'a dit que si j'essayais de partir, il me ferait "coffrer", il me devait deux mois de solde, soit environ 6.000 Francs. J'ai donc consenti à rester, ma femme ayant besoin d'argent, je n'ai toutefois pas été payé, n'ayant reçu que 500 francs d'acomptes.

A partir de ce moment, je suis resté aux fortins de la milice, près de la PRéfecture. Je n'ai participé qu'à deux expéditions, l'une pour aller chercher de l'essence à CHATEAUROUX, l'autre à CORNUS (Cher) pour faire trois arrestations (1 boulanger et deux cultivateurs), qui furent d'ailleurs relaxés le lendemain .

Le soir du 2I Juillet I944, alors que je m'apprêtais à aller coucher chez moi, 24, route de BOURGES à SAINT AMAND, le chef de trentaine, le nommé MISEREZ, m'a prié de rester le soir afin de prendre la garde de nuit, aux fortins. J'y ai donc passé la nuit.

B 50938

H4598 - 0034

Voici ce que j'ai vu :

A la tombée de la nuit, deux camions ou cars et deux ou trois automobiles, venant de BOURGES et dans lesquels se trouvait la Gestapo, sont arrivés à la sous-Préfecture, qui se trouve à 50 mètres environ du fortin où je me trouvais. Cette gestapo était composée d'une douzaine d'hommes en tenue militaire et quelques civils. Il y avait aussi deux miliciens. Parmi ces derniers, l'un était un grand blond, 25 à 30 ans, l'autre était un gros noir avec des étoiles sur les épaules, 45 ans environ. Ils étaient tous les deux en tenue de miliciens.

Tous les miliciens de SAINT AMAND une vingtaine environ, ont reçu l'ordre de rejoindre le cinéma "Le Reix", ce qu'ils ont fait. AVec moi, aux fortins, sont restés les deux miliciens GEORGET Adrien et FOURDIN.

Au reix, tous les piliciensétaient sous les ordres du sous-Prefet, milicien, LECUSSON.

Vers cinq heures du matin, tous les miliciens sont revenus et ont dit que tous les Juifs étaientramassés. J'ai vu repartir les voitures arrivées la veille. Dans la nuit, d'autres voitures étaient venues, de la Gestapo et avaient pillé les domiciles des Juifs.

L'ordre d'arrêter ces juifs venait de la Gestapo, car quelques jours auparavant, les miliciens JOUBERT, ROUCHOUZ et ROCHELET, avaient déjà passé dans les maisons juives. Il n'était pas question de les faire disparaître, car les deux sous-officiers NONAIN et GASTINE, ont dit qu'ils partaient pour l'Allemagne.

J'ai passé la journée du 22 Juillet chez moi, celle du 23 aux fortins, le 24, je suis allé à la "Dixie", à SAINT AMAND, chercher des brancards ou civières.

B 50939

Le 26 Juillet, je suis parti, par autocar, avec toute la milice de SAINT AMAND, à destination d'ORLEANS, vingt cinq miliciens de cette localité nous ont remplacé à SAINT AMAND.

A ORLEANS, j'y suis resté I5 jours. Au bout de ce temps là, ne voulant pas les suivre à NANCY, où la milice allait se replier, ils m'ont mis en tôle, enchainé dans le camion.

J'ai pu m'évader de ARS-sur-MEUSE, et je suis arrivé chez moi le I8 Septembre. Ma femme m'a dit que j'étais recherché, le lendemain I9, je me suis présenté volontairement aux milices patriotiques à SAINT AMAND où j'ai été arrêté.

S.I. - Je ne sais rien de l'affaire des Juifs jetés dans les puits de GUERNY, c'est vous qui m'apprenez cette affaire.

Lecture faite, persiste et signe.

MINISTÈRE de L'INTÉRIEUR - Direction générale de la Sûreté Nationale
5e Brigade de Police Judiciaire

Copie certifiée conforme à l'original
ORLEANS, le I5/I/46
LE COMMISSAIRE DE POLICE

signé : HEUGHE

L'Inspecteur Principal
signé : BRETON

H4598 – 0035

COPIE

441/8

quarante quatre,

cinq novembre

C/ X... meurtres sur des personnes juifs ou juives

BRETON Léonard, Inspecteur Principal à la 5° Brigade régionale de Police mobile

I5 Octobre I944, de M. Marc TROSSIN, Juge d'Instruction à la Cour de Justice de BOURGES.
ledit jour
C/ X...
meurtre sur les personnes de juifs ou juives

BEDU Roland, I6 ans, milicien détenu à BOURGES.

Le nommé BEDU Roland, âgé de I6 ans, cultivateur à SAINT DENIS DE PALIN (Cher) détenu à BOURGES comme milicien

Je suis né le 29 Novembre I927 à SAINT DENIS DE PALIN, fils de feu Albert et de Cécilia VILLAIN, je suis célibataire, je sais lire et écrire, je n'ai jamais été condamné.

Je suis entré dans la milice le 23 Mars I944 à SAINT AMAND, sur les conseils de mon frère Gaëtan.

Mon rôle était d'y recruter des adhérents, mais je n'en ai pas trouvé.

Tout en étant membre de la milice de SAINT AMAND je suis resté constamment chez ma mère à SAINT DENIS DE PALIN.

Le I8 Août, lorsque mon oncle VILAIN Camille, résidant même localité, milicien également, a été fusillé, j'ai pris lafuite et je me suis caché chez mon oncle, M. SAULE, cultivateur à VASSELAY. Je l'ai aidé dans ses travaux.

Le 3 Novembre à l'occasion du mariage de ma soeur, je me suis rendu chez ma mère à SAINT DENIS DE PALIN, mais les gendarmes de BOURGES sont venus m'arrêter.

S.I. Lors de ma présence dans la milice 4 mois environ, je n'ai perçu aucune rétribution.

S.I. D'après mon frère BEDU Gaëtan, voici d'après lui, les noms des miliciens qui ont participé avec lui, à l'arrestation des juifs de SAINT AMAND MONTROND, dans la nuit du 2I au 22 Juillet I944: DELANCHON - MAHHIOT - COLLONGE - CHAMAILLARD - MASSART - MARCHAND - DESCLOUS - LECUSSON (le chef).

B50940

S.I. Il m'est impossible de vous donner la moindre indication susceptible de vous faire identifier les miliciens qui ont jeté les juifs dans les puits de GUERRY.

S.I. Je ne sais pas où est mon frère Gaëtan. Il y a

.../

quelque temps ma mère m'a dit qu'elle avait reçu de lui une lettre portant l'en-tête de VICHY et datée du 18 Août.

Sur cette lettre il lui disait qu'il partait pour une destination inconnue. Ma mère ne sait donc pas, elle non plus, où il est actuellement.

Lecture faite, persiste et signe.

L'Inspecteur Principal

Roland BECHU

signé : BRETON

Copie certifiée conforme à l'original

ORLEANS, le 15 Janvier 1946

LE COMMISSAIRE DE POLICE

MINISTÈRE de L'INTÉRIEUR
5e Brigade de Police Judiciaire

B 50941

H4598 – 0036

Direction de la Sûreté Nationale
5e Brigade de Police Judiciaire
1ère SECTION

H4598 – 0037

COPIE

441/9

quarante quatre, le trois novembre

BRETON Léonard, Inspecteur Principal à la 5° Brigade à ORLEANS.

C/ X... inculpé de meurtres sur des juifs ou juives;

I5 Octobre I944

Marc TROSSIN
de BOURGES
dit jour
X...

M. BONDOUX Fernand 38 ans, greffier à la maison d'arrêt de BOURGES (Cher)

meurtres sur les personnes de juifs ou juives

M. BONDOUX Fernand, âgé de 38 ans, greffier à la maison d'arrêt à BOURGES (Cher).

Le 24 Juillet, vers seize heures, la camionnette de la milice de BOURGES, est arrivée à la maison d'arrêt. Il y avait dedans sept ou huit miliciens.

Ils ont pris possession des juifs de SAINT AMAND MONT-ROND, et un quart d'heure ou une demi heure après, ces miliciens sont partis en emmenant ces juifs qu'ils avaient fait monter dans la dite camionnette.

Il y avait deux ou trois miliciens, sur le devant avec le conducteur.

Il y en avait également deux ou trois miliciens, qui ont pris place, dans la dite camionnette, avec les juifs.

D'autre part, il y avait également, une petite voiture automobile, qui accompagnait la camionnette. Dans cette petite voiture, avait pris place les miliciens PAOLI et PICOT, qui étaient en tenue allemande, peut être sous-lieutenant. Il y avait aussi le dit MAHIET, en tenue de milicien, de même qu'un petit rouquin, dont j'ignore le nom, âgé de I6 à I7 ans, et de petite taille.

Je n'ai pas connu les autres. J'ai connu PAOLI, PICOT et le dit MAHIET parce qu'ils venaient souvent à la prison.

En ce qui concerne les femmes juives, elles ont été emmenées, le 8 Août vers II heures, par deux allemands, membres de la gestapo, entenue militaire. Ils n'ont pas été revus par la suite à la prison. L'un 35 ans environ, était blond, 1 m 75 environ, l'autre 35 ans environ, également blond aussi, était plus petit.

Je ne vois personne susceptible de vous faire identifier ces derniers.

B50942

Lecture faite, persiste et signe.

L'Inspecteur Principal
signé : BRETON

signé : BONDOUX

.../

H4598 – 0038

MENTION

Mentionnons que le surveillant chef M. BOUZOU qui était également présent, nous a confirmé la déclaration de M. BONDOUX, et a signé avec nous.

L'Inspecteur Principal

signé : BOUZOU

signé : BRETON

Copie certifiée conforme à l'original

ORLEANS, le I5 Janvier I946

LE COMMISSAIRE DE POLICE

B 50943

Direction de la Sûreté Nationale
5e Brigade de Police Judiciaire
1ère SECTION

COPIE

H4598 – 0039

44I/IO

C/ X... inculpé de meurtres sur des juifs ou juives

Mme BERTHAULT née ROSSANO Louise, 39 ans, ouvreuse de cinéma, demeurant à BOURGES.

quarante quatre

cinq novembre

BRETON Léonard, Inspecteur Principal à ORLEANS

I5 Octobre I944

ledit jour, par M. Marc TROSSIN à la Cour de Justice à BOURGES.

C/ X...

de meurtres sur des personnes juifs ou juives

Mme BERTHAULT née ROSSANO Louise, 39 ans, ouvreuse de cinéma résidant à BOURGES, 4, rue Notre Dame;

Le 24 Juillet I944, vers I6 heures, je me trouvais à la maison d'arrêt de BOURGES où je portais un colis à un détenu arrêté par les allemands.

En arrivant j'ai vu à la porte à l'intérieur de la cour, un camion bâché en gris. Auprès tous les juifs étaient alignés. Parmi eux, j'ai reconnu M. WEILL fils de SAINT AMAND.

Je ne les ai pas vu monter dans le camion car l'allemand MULLER du bureau de la prison, m'a conseillé de partir du fait que PAOLI était là, habillé en officier allemand, avec mitraillette à l'épaule.

Je connaissais ce dernier et je l'ai en effet reconnu. Auprès de lui il y avait le nommé PICAULT en tenue civile, c'était d'ailleurs ce dernier qui conduisait la petite voiture de PAOLI.

Il y avait aussi des miliciens dont je ne saurais vous dire le nombre. Tous étaient habillés en tenue de miliciens.

Lecture faite, persiste et signe.

L'Inspecteur Principal

BERTHAULT

signé : BRETON

Copie certifiée conforme à l'original

ORLEANS, le I5 Janvier I946

LE COMMISSAIRE DE POLICE

MINISTÈRE de L'INTÉRIEUR – Sûreté Nationale
5e Brigade de Police Judiciaire

B 50944

Direction de la Sûreté Nationale
Brigade de Police Judiciaire
SECTION

H4598 - 0040

441/II

COPIE

quarante quatre, le six novembre

C/X...inculpé de meurtres sur des juifs ou juives.

BRETON Léonard, Inspecteur Principal à ORLEANS

I5 Octobre I944
Marc TROSSIN
BOURGES
dit jour

Mme VERNET née LABOURDETTE Madeleine, 45 ans, débitante à BOURGES, rue Mirabeau, écrouée au couvent de St Michel à BOURGES.

X....

Meurtres sur des juifs ou juives

Mme VERNET, née LABOURDETTE Madeleine, âgée de 45 ans, débitante, rue Mirabeau, N° 63, à BOURGES.

Le 22 ou 23 Juillet dernier, plusieurs miliciens qui venaient de temps à autre à mon débit, ont déclaré qu'ils venaient de procéder à l'arrestation de nombreux juifs à SAINT AMAND, et même qu'ils ont "arrosé" cela.

Parmices miliciens, il y en avait un qui s'appelait MAILLET, ou MAILHE, 45 ans environ, I m 70 environ, fort, bien planté, toujours en civil. Il était rouge de figure, avec des yeux plutôt proéminants, peut être un peu rouquin Il était très exhubérant. Avec lui, avait procédé à l'arrestation des juifs, un nommé MONNIER (fils) 25 ans environ, très brun.

Le dit MAILHE avait peut être un peu auparavant, procédé à l'arrestation du Maire de MENNETOU SALON (Cher)

S.I. Je ne sais rien de la tragédie qui s'est déroulée à GUERRY. Aucun des miliciens n'en a parlé devant moi.

Je ne connais pas les noms des hommes de la gestapo allemande.

Lecture faite, persiste et signe

L'Inspecteur Principal

signé : M. VERNET

signé : BRETON

Copie certifiée conforme à l'original

ORLEANS, le I5 Janvier I946

LE COMMISSAIRE DE POLICE

MINISTÈRE de L'INTÉRIEUR
5e Brigade de Police Judiciaire

B50945

H4598 – 0041

Direction de la Sûreté Nationale
5e Brigade de Police Judiciaire
1ère SECTION

44I/I2

COPIE

C/X... inculpé de meurtres sur des juifs ou juives.

M. SERIZIER Marcel, âgé de 54 ans, tailleur, demeurant à BOURGES (Cher) 75, rue d'Auron.

quarante quatre

sept novembre

BRETON Léonard, Inspecteur Principal à la 5° Brigade
15 Octobre I944
de M. Marc TROSSIN
de BOURGES
ledit jour

de meurtres sur des juifs ou juives

M. SERIZIER Marcel, âgé de 54 ans, tailleur, demeurant à BOURGES (Cher) 75, rue d'Auron.

Le nommé MAILHE Armand, dont vous me parlez, a résidé chez moi du 23 Août I942 au 20 Novembre I942 et du Ier février I943 au 7 ou 8 Septembre I944. Entre temps il avait logé, rue des Ecoles chez une dame TROCHE.

Il travaillait à LA CHAPELLE SAINT URSIN (Cher) à l'usine BILLAN, fabrique de grenades comme chef de groupe, m'a-t-il dit.

Il avait comme amie Mme Vve MATHIEU dont la mère réside à PARIS I09, bld. Sérrurier. Cette mère se nomme JACOB Adèle. MAILHE était milicien mais toujours en civil. Il est né à LITTREY LES MINES (Calvados). Il donnait Mme Vve MATHIEU comme étant sa femme. D'après ce qui m'a été dit, elle était dactylo à la milice de BOURGES.

Je ne fréquentais pas ces gens-là. Ils m'ont toujours payé régulièrement.

MAILHE correspond au signalement suivant : 45 ans, environ, taille plutôt au-dessus de la moyenne, fort large d'épaules, peu sympathique, il a de gros yeux, ceux-ci un peu cernés dessous. Il n'inspire pas confiance.

Je ne sais pas s'il a pu se faire photographier à BOURGES ou ailleurs.

Il serait parti, avec son amie dans une voiture de la milice, c'est du moins ce qui m'a été dit. J'ajoute que Mme MATHIEU m'a défendu de donner l'adresse de PARIS.

Lecture faite, persiste et signe.

L'Inspecteur principal

signé : BRETON

M. SERIZES

MINISTÈRE de L'INTÉRIEUR – 5e Brigade de Police Judiciaire – Direction de la Sûreté Nationale

Copie certifiée conforme à l'original
ORLEANS, le I5 Janvier I946
LE COMMISSAIRE DE POLICE

B 50946

H4598 - 0042

Direction de la Sûreté Nationale
5e Brigade de Police Judiciaire
1re SECTION

COPIE

441/I3

quarante quatre, le treize novembre

BRETON Léonard, Inspecteur Principal à la 5° Brigade.

I5 Octobre I944
Marc TROSSIN
BOURGES
dit jour

C/ X... inculpé de meurtres sur des juifs ou juives;

de meurtres sur les personnes de juifs ou juives

Melle BOURGUIGNON Madeleine, 25 ans, couturière à PRE SAINT GERVAIS (Seine)

Melle BOURGUIGNON Madeleine, 25 ans, couturière, résidant rue Carnot N° I5, à PRE SAINT GERVAIS (Seine)

Je suis née le 2 Novembre I9I9 à PRE SAINT GERVAIS (Seine) fille de Robert et de feue Juliette BOURY.

Je suis célibataire, je sais lire et écrire, je n'ai jamais été condamnée. Je n'ai pas d'enfant. Je suis seule j'ignore où se trouve mon père, il m'a abandonné à l'âge de 5 ans.

J'exerce la profession de couturière, depuis longtemps où je suis actuellement.

J'ai fait la connaissance de PICAULT Roger, rue du Chemin Vert à PARIS (20°) au réveillon de Noël dernier, par l'intermédiaire de ma soeur Lucienne, 22, rue du I4 Juillet, qui le connaissait.

Un mois et demi après, il est devenu mon ami.

A ce moment là, il était à BOURGES et faisait de fréquents déplacements, je ne savais pas ce qu'il faisait à ce moment. Il venait me voir de temps à autre.

Un jour, il a emmené ma bicyclette que je venais d'acheter. Comme il ne me la rendait pas, j'ai pris le train et me suis rendue à BOURGES, c'était le 7 Juillet. Je suis arrivée à BOURGES, 3 jours après, le I0.

Il m'attendait dans un service allemand, rue Michel deBOURGES et il m'a ammenée à la Bécasse, hôtel sis en face la gare, où nous avions une chambre.

Je suis restée à BOURGES, en cet hôtel, jusqu'aux derniers jours du mois de Juillet. A cette date, je suis rentrée à PRESAINT GERVAIS, en profitant d'une voiture de location qui amenait les époux DEBRADE, patrons dudit hôtel, auprès de BRUNOY (Seine).

Quelques jours après mon retour PICAULT est venu me voir, ainsi que sa mère, Mme JOUBERT, I0, rue des

B50947

.../

H4598 - 0043

Montiboeufs à PARIS (20°).

Huit jours encore après, vers le I3 ou I4 Août, il est revenu, en voiture automobile, accompagné d'un petit brun nommé PAOLI. Ils n'ont fait que passer, restant devant la maison pas plus de 2 minutes. Tous les deux avaient l'air de fous. Les gens, qui les connaissaient, les regardaient.

J'ai demandé à PICAULT où il allait, il m'a répondu "si tu veux le savoir,suis moi". Puis, ils sont repartis tous les deux.

Depuis ce temps là, je ne l'ai pas revu et j'ignore donc où il se trouve.

Le 22 Juillet, avec lui, à l'hôtel de la Bécasse, avec les époux DEBRADE, nous avons fêté ma fête. Le 24 Juillet j'étais donc à BOURGES. Je ne sais pas ce qui s'est passé ce jour-là. Il ne m'a pas parlé de juifs ni autres choses. Parfois, je lui demandais ce qu'il allait faire dans la journée, il me répondait que cela ne me regardait pas, me priant de ne pas me mêler de ses affaires.

S.I. Il ne m'a jamais donné d'argent.

S.I. Je ne me suis aperçue qu'il était affilié à la gestapo qu'à mon voyage à BOURGES.

S.I. A l'arrivée des troupes américaines, la moralité de PICAULT était connue par ici, la police a cherché à l'enquêter. J'ai moi-même été questionnée à l'école Jean Jaurès, par les F.F.I. à PRE SAINT GERVAIS.

S.I. Encore une fois, j'ignore où est PICAULT, peut être est-il en Allemagne, mais cependant rien n'est certain

Il est en très bons termes, avec sa mère, Mme JOUBERT IO, rue des Montiboeufs, ainsi que ses grands parents, M. et Mme Charles SOTIVET, à DUN SUR AURON, route de Moulins (Cher).

Pour vous démontrer ma sincérité, je prends l'engagement formel de vous donner, dans l'avenir, les renseignements que je pourrai avoir en vue de le faire découvrir, car était donné son passé, il ne pourra plus jamais être mon ami;

Lecture faite, persiste et signe.

B50948

signé :
Melle BOURGUIGNON

L'Inspecteur Principal
signé : BRETON

Après signature, Melle BOURGUIGNON, sur interpel-

.../

H4598 - 0044

lations, déclare :

Je ne possède aucune correspondance provenant de PICAULT. Vous pouvez vous en rendre compte par vous-même, si vous le désirez. Par contre, je puis vous faire voir une lettre que j'ai écrite hier et destinée aux grands parents de PICAULT à DUN SUR AURON. Cette lettre, que je vous remets, vous démontre ma bonne foi.

Lecture faite, persiste et signe.

L'Inspecteur Principal

signé :
Melle BOURGUIGNON

signé : BRETON

MENTION

Nous joignons la dite lettre au présent procès-verbal.

L'Inspecteur Principal
signé : BRETON

TRANSMISSION

Dont acte pour être transmis à M. le Juge d'Instruction à BOURGES.

Fait et clos les jour, mois et an que d'autre part.

L'Inspecteur Principal

signé : BRETON

Copie certifiée conforme à l'original

ORLEANS, le I5 Janvier I946

LE COMMISSAIRE DE POLICE

MINISTÈRE de L'INTÉRIEUR 5e Brigade de Police Judiciaire

B50949

H4598 – 0045

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL DES GRANDS CRIMINELS
MINISTÈRE PUBLIC
DÉLÉGATION FRANÇAISE
BUREAU DE DOCUMENTATION

H-4598

Copie certifiée conforme à l'original

DOC. R.F. N° 421

B 50905

43

F 019 RF 421

H4598 – 0046